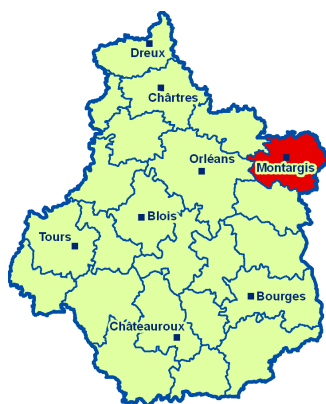


Regard sur le bassin de vie de Montargis

Date de publication : mars 2013



Présentation générale du bassin de vie de Montargis

Au Nord-Est du département du Loiret, le bassin de vie de Montargis est voisin de l'Île de France et de la Bourgogne. Il s'identifie fortement au bassin hydrographique du Loing, affluent de la Seine, tandis que la plus grande partie de la région Centre est sur le bassin de la Loire. Il forme, pour l'essentiel, le Gâtinais orléanais.

Le bassin de vie compte 124 300 habitants en 2009, dont plus de 40 % réside dans l'unité urbaine montargoise. Il fait partie des territoires les plus dynamiques de la région Centre en termes de croissance démographique sur la période 1999-2009 (+0,8%, contre +0,4% en région), avec en particulier un solde migratoire très positif. Le profil socio-économique du territoire est marqué par un poids important des ouvriers et un niveau de diplôme de la population inférieur à la moyenne régionale.

Montargis aurait pour origine une haute tour fortifiée par le roi Clovis. En 1184, Philippe Auguste réunit Montargis au domaine royal. Au début du siècle suivant, Guillaume de Lorris écrit le Roman de la Rose. En 1604, le roi Henri IV décide de relier la Loire à la Seine. Les travaux sont achevés en 1642. Le trafic culmina en 1913 avec 12 170 bateaux transportant 1 657 000 tonnes de marchandises, avant de décliner avec la concurrence du chemin de fer.

En 1853, l'américain Hutchinson implante une manufacture de caoutchouc. Elle fabrique d'abord des bottes, puis se diversifie au service de l'industrie. Elle emploiera 4 600 personnes en 1953. L'essor industriel du montargois a été important pendant tout le XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle, avec des industries diversifiées dans le textile, le travail du cuir, des laiteries, des fabriques d'engrais, une verrerie, des industries mécaniques. Après guerre, de nouvelles industries arrivent, dans l'électronique, la pharmacie, la chimie. Mais on doit aussi constater qu'Orléans attire désormais beaucoup plus fortement les activités économiques.

Le tissu marqué par l'industrie a connu les effets de la mondialisation et le territoire concentre un nombre relativement important de demandeurs d'emploi. Récemment encore, les sous-traitants de l'automobile ont connu des licenciements et des restructurations. Néanmoins, le bassin reste caractérisé par sa puissance et sa diversité industrielle.

Le Montargois est un territoire attractif, ce qui se traduit par une forte pression foncière pour les communes bien desservies, et la nécessité de coordonner l'urbanisation. Il devrait connaître une

hausse élevée du nombre de ménages d'ici 2020. L'arrivée de ces nouveaux ménages risque d'amplifier les problématiques de consommation de l'espace, de renouvellement du parc de logement, et d'accès aux services et équipements de proximité (offre de soins, services à la petite enfance...).

La question des transports vers l'Île de France est également cruciale (6 100 personnes y vont travailler chaque jour). La desserte vers Paris, autoroutière ou ferroviaire est toutefois satisfaisante. Le territoire est par ailleurs traversé par l'A6, l'A77 et l'A19.

Le bassin de vie montargois est confronté à de grands enjeux :

- la mutation économique du territoire au croisement des dynamiques orléanaises et parisiennes avec le maintien d'une industrie variée, innovante et l'exploitation des potentiels liés à l'économie résidentielle.
- la formation des habitants pour à la fois enrayer la précarisation grandissante et répondre aux besoins du tissu économique.
- le renforcement d'un maillage urbain autour d'une centralité à affirmer (pôle Montargis, Châlette-sur-Loing, Amilly) afin notamment de lutter contre l'artificialisation des sols consommatrice de foncier agricole et facteur de destruction des espaces naturels. Ce maillage doit également offrir un socle de services, d'équipements et de logements en adéquation avec les besoins de la population (nouveaux arrivants, population vieillissante).



Sommaire :

Présentation générale

Caractéristiques sociodémographiques

Priorités du SRADDT à l'échelle du bassin de vie :

- Une société de la connaissance porteuse d'emplois
- Des territoires attractifs organisés en réseau
- Une mobilité et une accessibilité favorisée

Chiffres clés	Bassin de vie	Région Centre
Population (2009)	124 287	2 538 590
Evolution annuelle moyenne 1999-2009	0,8 %	0,4 %
Poids dans la région	4,9 %	////
Actifs résidents (2009)	54 156	1 170 300
Superficie (km ²)	1 752	39 151
Densité (2009) (habitants/km ²)	70,9	64,8
Nombre de communes	96	1 842
Nombre d'emplois total (2009)	41 793	1 004 622
Nombre d'emplois salariés (2010)	33 511	820 199
	Zone d'emploi	Région Centre
Taux de chômage (2T 2012)	13 %	9,2 %

Sources : Population : Insee, RP 2009
Chômage : Insee, Taux de chômage localisés
Emploi total : Insee, RP
Emploi salarié : Insee, CLAP
Note : le nombre d'emplois total et le nombre d'emplois salariés provenant de sources différentes, les 2 chiffres ne sont pas comparables.

I. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Un territoire attractif pour de nouveaux habitants, notamment en milieu périurbain

Le bassin de vie de Montargis compte 124 287 habitants en 2009, ce qui représente près de 5 % de la population de la région Centre.

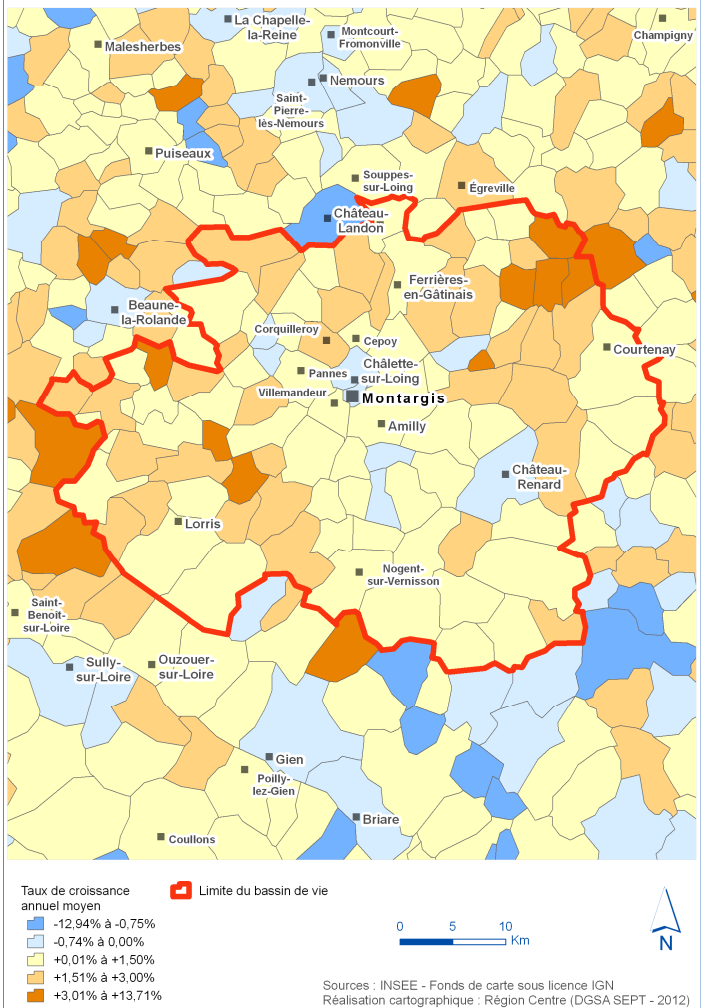
L'agglomération (sens de l'unité urbaine¹) de Montargis regroupe 44 % de la population du bassin, répartie sur 8 communes, soit 54 754 habitants. Sur le reste du territoire, 12% de la population (soit près de 15 000 personnes) vit dans la couronne périurbaine de Montargis, et 7% (soit près de 9 000 hab) dans la couronne périurbaine parisienne située sur les franges nord du bassin de vie montargois. Une part importante, soit 27% de la population du bassin vit dans les communes multipolarisées (c'est-à-dire attirées par la proximité relative de deux ou plusieurs grands pôles urbains) : Orléans, Montargis et Paris ou par des pôles plus petits : Gien, Sully sur-Loire et Courtenay. Au total, les communes périurbaines représentent 80% des communes du bassin et accueillent 46% de la population soit 57 262 habitants.

Entre 1999 et 2009, le bassin enregistre l'une des plus fortes croissances démographiques de la région, après celle du bassin d'Amboise, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,8 % (contre 0,4 % pour la région Centre), soit une hausse

totale de 9 300 habitants en 10 ans. Le taux de croissance a augmenté par rapport à la période intercensitaire précédente (1990 - 1999), puisqu'il était de 0,6%. Les communes périurbaines de 2^{ème} et 3^{ème} couronnes sont les principales bénéficiaires, avec un taux de croissance de 1,6% par an en moyenne. Les taux les plus élevés se trouvent notamment au Nord du bassin, entre Courtenay, l'A6 et l'A19. Les franges Sud-Ouest entre Orléans et Montargis profitent également d'un taux de croissance favorable. L'agglomération de Montargis enregistre une croissance de 0,2% sur ces dix dernières années. Cette évolution est liée au dynamisme des communes de banlieue (Corquilleroy, Villemandeur, Cepoy) alors que la ville-centre enregistre une croissance nulle.

Le territoire cumule des excédents naturel et migratoire positifs, avec un net avantage à l'excédent migratoire, qui confirme l'attractivité résidentielle de la zone. En effet, ce dernier est 7 fois plus important que le solde naturel. Le rapport entre le solde naturel et le solde migratoire a toujours été très déséquilibré depuis les années 80 environ.

Evolution de la population par commune entre 1999 et 2009 sur le bassin de vie de Montargis



La population du bassin de vie montargois est plus âgée que la moyenne régionale. Sur le bassin de vie Montargois, la part des moins de 30 ans est légèrement inférieure à la moyenne

régionale (34,2% contre 35,2%). En revanche, la part des plus de 60 ans est très supérieure à la moyenne régionale (27 % contre 24,7 % en région).

Evolution de la population du bassin de vie de Montargis					
	1975	1982	1990	1999	2009
Population	96 611	103 228	109 131	114 987	124 287
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009
Variation de la population en nombre	+5 681	+6 617	+5 903	+5 856	+9 300
- due au solde naturel	+2 020	+542	+612	+798	+1 545
- due au solde migratoire	+3 661	+6 075	+5 291	+5 058	+7 755
Variation annuelle moyenne de la population en %	+0,9%	+1,0%	+0,7%	+0,6%	+0,8%
- due au solde naturel en %	+0,3%	+0,1%	+0,1%	+0,1%	+0,1%
- due au solde migratoire en %	+0,6%	+0,9%	+0,6%	+0,5%	+0,7%

EPCI (version SDCI)	Population (2009)
CA Montargoise et des rives du Loing	60 142
CC de Château Renard	10 514
CC de Châtillon-Coligny	10 635
CC des Quatre Vallées	16 343
CC du Bellegardois	7 054
CC du Betz et de la Cléry	9 587
CC du canton de Lorris	10 012

¹ Au de l'INSEE, une unité urbaine correspond à une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Une population active en hausse, davantage d'ouvriers qu'en région

Le nombre d'actifs sur le bassin montargois est passé de 49 648 à 54 156 entre 1999 et 2009, soit une augmentation de 0,9 % par an en moyenne alors que la hausse annuelle régionale est de 0,6%. Néanmoins, la croissance de la population active pourrait s'atténuer dans les prochaines années notamment sous l'effet de la hausse du nombre de départs en retraite des plus de 55 ans.

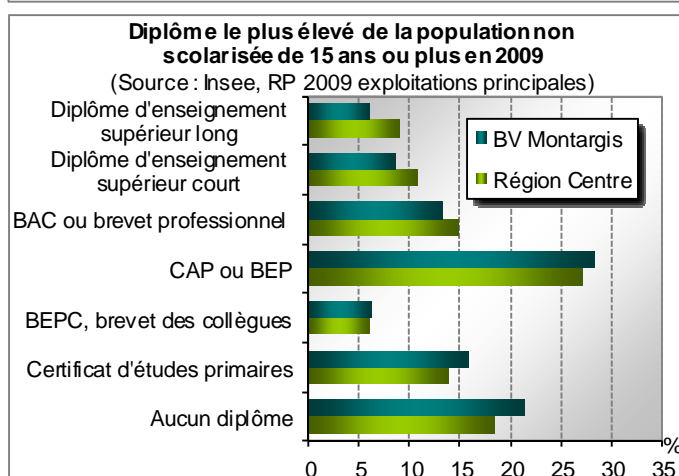
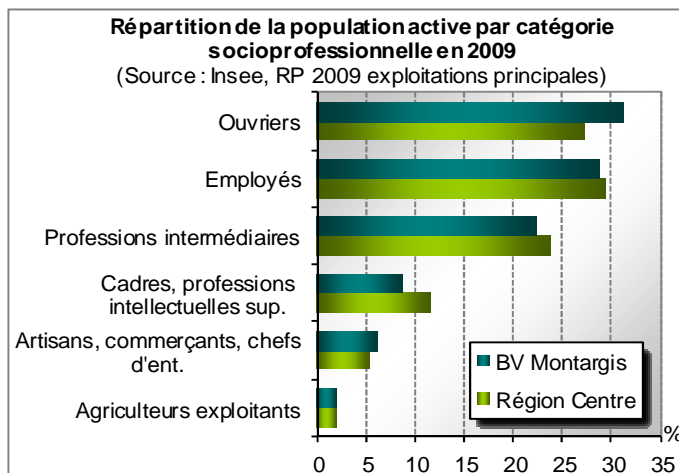
La population active du bassin se caractérise par une part importante d'ouvriers, ce qui renvoie à la tradition industrielle du territoire : 31,2% des actifs contre 27,3% en région Centre. De même, la catégorie des artisans-commerçants-chefs d'entreprise est légèrement plus représentée : 6,1% contre 5,3% en région.

En revanche, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est inférieure à la moyenne régionale : 8,7% des actifs (contre 11,6% en région), tout comme celle des professions intermédiaires

(22,4% contre 23,7% en région).

Cependant, ces catégories socioprofessionnelles sont mieux représentées en 2009 qu'en 1999 puisque leurs parts ont augmenté de 1,3 point pour les cadres-professions intellectuelles supérieures et de 3,6 points pour les professions intermédiaires. Par contre, la part des ouvriers a diminué de 3,5 points entre 1999 et 2009, tout comme celles des agriculteurs (-0,9 point) et des artisans-commerçants-chefs d'entreprise (-0,5 point).

Le profil socioéconomique du bassin est à rattacher au niveau de diplôme et de formation de sa population, inférieur à celui observé au niveau régional : 21,4 % de la population n'ont aucun diplôme et 50,5 % sont titulaires d'un diplôme inférieur au BAC ou brevet professionnel contre respectivement 18,3 % et 47 % de la population régionale.



Un niveau de revenu plutôt modeste, un poids important des retraites

En 2010, le revenu fiscal médian du bassin de Montargis s'établit à 17 908 euros, soit 848 € de moins qu'en région Centre. Autrement dit, la moitié des habitants du bassin appartiennent à un ménage qui déclare un revenu supérieur à 17 908 euros (par unité de consommation).

La structure des revenus est caractérisée par la part relativement élevée des retraités vivant sur le territoire : ils représentent 32,6 % de la po-

pulation (contre 29,6 % à l'échelle régionale). Ainsi, les pensions et retraites représentent plus d'un tiers de l'ensemble des revenus, contre seulement 27,8 % pour la région.

Le niveau plutôt modeste des revenus s'explique en partie par la présence importante des ouvriers et des employés sur le bassin de vie

2010	BV Montargis	Région Centre
Revenu fiscal médian par unité de consommation	17 908 €	18 756 €
Structure des revenus déclarés des ménages (part en %)		
Revenus salariaux	57,9 %	61,2%
Pensions, retraites, rentes	31,2 %	27,8%
Revenus des professions non salariées	5,5 %	5,7%
Autres revenus	5,4 %	5,3%

Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages
Note : L'unité de consommation est un système de pondération qui attribue un coefficient à chaque membre du ménage pour permettre la comparaison des niveaux de vie des ménages de tailles ou de compositions différentes.

II. PRIORITE DU SRADDT : UNE SOCIETE DE LA CONNAISSANCE PORTEUSE D'EMPLOIS

Un bassin caractérisé par une industrie diversifiée

Six emplois sur dix dans la sphère présenteielle

Si la sphère présenteielle - regroupant les activités répondant aux besoins des habitants et usagers du territoire- du bassin de vie de Montargis regroupe 64,6 % des emplois, son poids reste légèrement moins important que dans la région Centre (65,6 %). Cependant, la part des effectifs dans le domaine de la "construction" et du "commerce" y est plus importante : ces secteurs regroupent 25,2 % des effectifs du bassin de vie contre 21,1 % en région Centre. L'implantation d'importantes PME de plus de 100 salariés et d'hypermarchés expliquent pour partie la place de ces derniers secteurs.

Le tissu économique du bassin Montargois se caractérise par le poids relativement important de sa sphère non présenteielle - couvrant les activités de production ou contribuant à la production de biens consommés hors du territoire- : elle regroupe 35,4 % des emplois salariés du bassin de vie contre seulement 34,4 % pour la région Centre.

Une industrie variée

L'ouverture du canal de Briare en 1642, qui permet de relier Paris à Briare en passant par Montargis, est le point de départ de la croissance économique du Montargois. Le trafic culminera en 1913 avec 12 170 bateaux transportant 1 657 000 tonnes de marchandises. En 1738, le duc d'Orléans crée une papeterie sur les bords du Loing qui produira les assignats pendant la Révolution, avant d'être cédée en 1853 à l'américain Hutchinson qui en fait une manufacture de caoutchouc. En 1855, 600 ouvriers fabriquent 5 000 paires de chaussures par jour. Diversifiant ses productions (pneus, caoutchouc pour l'automobile...), l'effectif atteint 4 600 personnes en 1953. Aujourd'hui, le groupe Hutchinson est le 1^{er} employeur privé en région Centre avec le rachat de Paulstra. Il a rejoint le groupe Total, et c'est à Montargis qu'il garde son usine la plus importante, ainsi que son Centre de Recherche. A ce jour, Hutchinson emploie environ 1 450 personnes sur l'agglomération de Montargis et son Centre de Recherche mobilise environ 200 ingénieurs et techniciens. Il se

présente d'abord comme un pôle d'expertise dans les disciplines de la caractérisation physique des matériaux, de l'analyse chimique, de la formulation, de la simulation numérique, de l'analyse vibratoire et de l'acoustique. Le Centre de Recherche organise sa démarche d'innovation autour de trois grands thèmes : les matériaux, les produits et les procédés. Les applications sont nombreuses dans les secteurs du bâtiment, de l'automobile et de l'aéronautique. Hutchinson est membre du pôle de compétitivité interrégional "caoutchouc et polymères Elastopôle" (Centre, Ile-de-France, Auvergne, Pays-de-la-Loire) fédérant une centaine d'entreprises de l'industrie de la transformation du caoutchouc, des scientifiques et universitaires de la filière dans l'objectif de favoriser l'activité et l'emploi par des développements technologiques innovants.

D'autres entreprises montargoises sont engagées dans des réflexions sur l'innovation parmi lesquelles Sofraser (reconnue dans le secteur de l'instrumentation), Redex (spécialiste de la mécanique de haute précision), Bagot SA (construction de fours industriels et de bâtiments), CML (distributeur de matériaux pour laboratoires)... Par ailleurs, le bassin est concerné par une réflexion, portée par l'Association Pôle Sud Paris, sur les synergies à développer à l'échelle du Grand Gâtinais, en particulier avec l'INSEAD de Fontainebleau.

La proximité de la région parisienne, mais aussi le dynamisme local expliquent la forte présence de l'industrie dans le montargois. Les principaux secteurs du bassin sont la "fabrication de matériels de transport", en particulier, l'industrie automobile, et le "caoutchouc-plastique" : ils emploient 7,8 % des effectifs du

bassin contre 3,9 % en région. Outre Hutchinson, on retrouve principalement dans ces secteurs les entreprises Faurecia, spécialisée dans les sièges pour automobile (400 salariés), Ibsiden-DPF fabriquant des filtres au carbure de silicium pour voitures diesel (270 sal.).

Les industries agroalimentaires, et de réparation et installation de machines et équipements sont également présentes sur le territoire, avec notamment l'implantation de la laiterie Senagral (ex Senoble) (170 sal.); de la Société de Maintenance Pétrolière (270 sal.) et de Redex, fabricants d'équipements de transmission de haute précision (200 sal.). Ces deux secteurs regroupent respectivement 3,4 % et 2,5 % des effectifs du bassin (contre 2,5 % et 1,5 % en région).

Dans le domaine de la santé, Amilly est le siège d'ateliers du groupe pharmaceutique Sanofi-Synthélabo. Depuis 1961, Sanofi-Aventis (environ 360 sal.) possède un site de production spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des poudres et des formes pâteuses (pommades, dentifrices) et accueille depuis 1974 une activité de distribution (170 sal.). Ce site s'est spécialisé dans l'approvisionnement de toutes les pharmacies françaises.

Dans le tertiaire, trois secteurs occupent un poids important dans le bassin : les transports et entreposage, les activités de services administratifs et de soutien, et les activités financières et d'assurance, qui représentent 13,9 % des effectifs du bassin, une part comparable à la moyenne régionale. Ce poids s'explique notamment par la présence des bases logistiques ITM Logistique Alimen-

Effectif salarié selon les sphères de l'économie en 2010
(Source : Insee, CLAP)

	Postes salariés	% BV	% région
Ensemble	33 511	100	100
Sphère non présenteielle	11 872	35,4	34,4
dont domaine public	0	0,0	0,8
Sphère présenteielle	21 639	64,6	65,6
dont domaine public	6 981	32,3	35,4

Effectif salarié des établissements en 2010 (Source : Insee, CLAP)	Bassin de vie		région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Agriculture, sylviculture, pêche	450	1,3	1,4
Industrie	7 036	21,0	19,6
dont Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	517	1,5	2,4
Industrie agroalimentaire	1 127	3,4	2,5
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; machines	464	1,4	3,2
Fabrication de matériels de transport	882	2,6	1,4
Fabrication d'autres produits industriels	4 046	12,1	10,2
Construction	3 354	10,0	7,5
Commerce, transports et services divers	12 956	38,7	40,3
dont Commerce ; réparation automobiles	5 110	15,2	13,6
Transports et entreposage	1 791	5,3	6,2
Hébergement et restauration	1 036	3,1	3,3
Information et communication	372	1,1	1,7
Activités financières et d'assurance	1 128	3,4	3,2
Activités immobilières	249	0,7	0,9
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2 473	7,4	8,0
Autres activités de services	797	2,4	3,3
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	9 715	29,0	31,2
dont Administration publique	2 506	7,5	9,6
Enseignement	2 676	8,0	8,0
Santé, action sociale	4 533	13,5	13,6
Ensemble	33 511	100	100

Note : Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non-présenteielles sont les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Les activités du domaine public sont partagées entre la sphère présenteielle et la sphère non présenteielle. Un établissement appartient à ce domaine s'il fait partie d'une entreprise de catégorie juridique 7 (Personne morale ou organisme soumis au droit administratif) ou si plus de la moitié de son effectif fait partie de la fonction publique d'état.

taire International (380 sal.), de l'entreprise Assistance Sécurité Conseil (350 sal.) et des 2 agences de travail temporaire Adecco (250 sal.).

Les structures de l'économie sociale et solidaire emploient 11,3 % des salariés du bassin (10,7 en région).

Le tissu commercial et artisanal est marqué un vieillissement des professionnels (âge moyen en milieu rural : 47,2 ans), posant

la question de la transmission-reprise d'activités.

Le bassin compte une trentaine de zones d'activités (ZA), soit plus de 700 ha. La majorité sont de petite ou de moyenne taille et à vocation artisanale ou généraliste. Il existe aussi de grandes ZA industrielles ou commerciales en périphérie de Montargis - Arboria (130 ha occupés à 85%) à Pannes, parc industriel d'Amilly (115 ha occupé à plus de 60%),

parc d'activités à Villemandeur (55 ha quasiment totalement occupé) - ou au nord du bassin : ZA de la Plaine du Puy de la Laude à Fontenay-sur-Loing (80 ha occupé à 70%), ZA de la Plaine du Luttau à Courtenay (45 ha occupés). Avec un taux d'occupation de 74% (moyenne régionale : 70 %), plus du quart des surfaces sont encore disponibles (dont la moitié déjà viabilisées et disponibles à court terme). Le bon niveau de des-

serte de cette partie du bassin est un atout pour l'implantation de nouvelles entreprises sur ces grandes ZA dont l'offre foncière peut être adaptée en fonction des besoins. Pour le reste du parc, le schéma d'accueil des entreprises (réalisé au niveau du Pays) met en exergue le déficit d'image en termes de caractérisation et de qualité des ZA et des besoins de requalification.

Liste des principaux établissements publics et privés du bassin de vie de Montargis (2010 actualisée)

Raison sociale	Taille	Activité
CTRE HOSPITALIER AGGLO MONTARGOISE	1000-1499 salariés	Activités pour la santé humaine
HUTCHINSON SNC - CHALETTE-SUR-LOING	1000-1499 salariés	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
MUTUELLE NAT HOSPIT PROF SANTE SOCIAL	250-499 salariés	Activités financières et d'assurance
FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE	250-499 salariés	Fabrication de matériels de transport
SANOFI WINTHROP INDUSTRIE	250-499 salariés	Industrie pharmaceutique
ADIS - CENTRE LECLERC	250-499 salariés	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
SA ASC ASSISTANCE SECURITE CONSEIL	250-499 salariés	Activités de services administratifs et de soutien
HUTCHINSON FLEXIBLES AUTOMOBILES SNC - AMILLY	250-499 salariés	Fabrication de matériels de transport
COMMUNE DE MONTARGIS	250-499 salariés	Administration publique
IBIDEN DPF FRANCE SAS (entreprise à capitaux internationaux)	250-499 salariés	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE EN FORET	250-499 salariés	Enseignement
COMMUNE D AMILLY	250-499 salariés	Administration publique
SOCIETE DE MAINTENANCE PETROLIERE SAS	250-499 salariés	Réparation et installation de machines et équipements
AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES - ADAPA-UNA	200-249 salariés	Hébergement médico-social et social et action sociale
ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL - AMILLY	200-249 salariés	Transports et entreposage
HUTCHINSON - CHALETTE-SUR-LOING	150-199 salariés	Recherche-développement scientifique
SA REDEX	150-199 salariés	Réparation et installation de machines et équipements
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DURZY	150-199 salariés	Enseignement
ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL—St Hilaire-Les-Andresis	150-199 salariés	Transports et entreposage
SENAGRAL (EX SENOBLE FRANCE)	150-199 salariés	Fabrication de denrées alimentaires, boissons

Source : INSEE - CLAP 2010

De fortes disparitions d'emplois concentrées dans l'industrie

Entre 2007 et 2010, l'effectif salarié total travaillant sur le bassin de vie montargois a fortement diminué (-1,4 % par an en moyenne contre -0,9 % à l'échelle régionale) : 1 400 postes ont disparu en 3 ans.

L'industrie est le secteur qui enregistre la plus forte perte d'effectifs (- 1 130 postes sala-

riés entre 2007 et 2010). Elle demeure, malgré tout, une activité caractéristique du bassin de vie : ainsi, en 2010, l'industrie regroupe 21 % des effectifs salariés du territoire (19,6 % en région Centre).

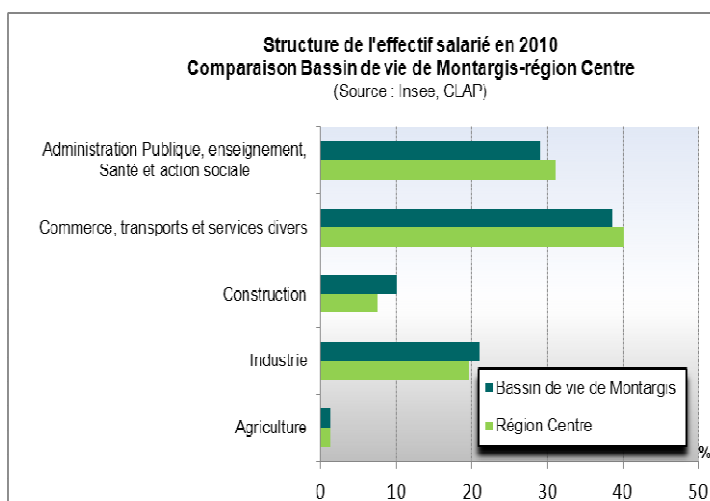
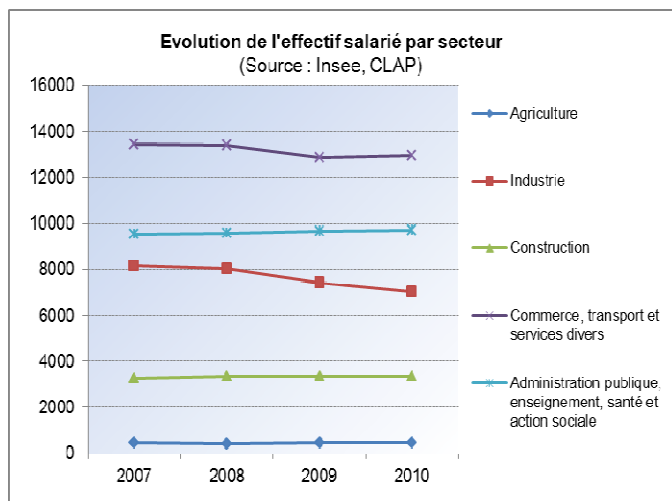
Le secteur du commerce, des transports et services divers,

subit également une réduction de 470 postes entre 2007 et 2010. Après 3 années de baisse consécutive, le secteur gagne, néanmoins, des emplois entre 2009 et 2010.

En revanche, le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale affiche une création

nette de postes entre 2007 et 2010 (+ 150 postes).

Le secteur de la construction, autre activité caractéristique du bassin (elle capte 10 % des postes contre 7 % en région) crée également des emplois (+ 60 postes salariés entre 2007 et 2010).



(1) Note : Il convient de ne pas confondre entreprise et établissement. L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Ainsi, une même entreprise peut très bien avoir plusieurs établissements, si elle exerce son activité de façon permanente dans plusieurs lieux distincts.

Un territoire particulièrement affecté par le chômage

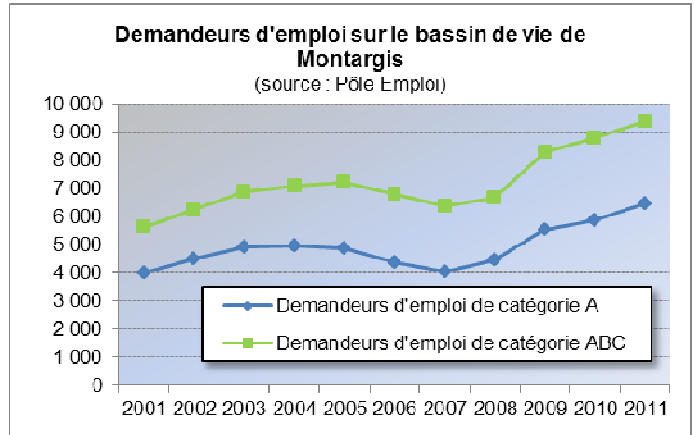
Sur le bassin de vie montargois, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (n'ayant pas exercé d'activité réduite) s'établit à 6 460 personnes fin 2011. Depuis 2007, cet effectif accuse une hausse continue et plus prononcée qu'à l'échelle régionale (+ 12,4 % par an en moyenne entre 2007-2011 contre + 10,5 % en région Centre).

Dans le même temps, la demande d'emploi de catégorie A, B, C (demandeurs d'emploi ayant ou non exercé une activité réduite) s'est accrue de 10,1 % par an en moyenne (8,8 % en région) pour atteindre un nouveau point maximum à 9 390

personnes. Le bassin de vie voit aussi son nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (catégorie A,B,C) progresser plus fortement qu'en région (+ 15 % par an en moyenne entre 2007 et 2011 contre 11 % dans le Centre). En 2011, 3 850 demandeurs d'emploi de catégorie ABC sont inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus. Ils représentent 41 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi ABC (36,2 % en région Centre).

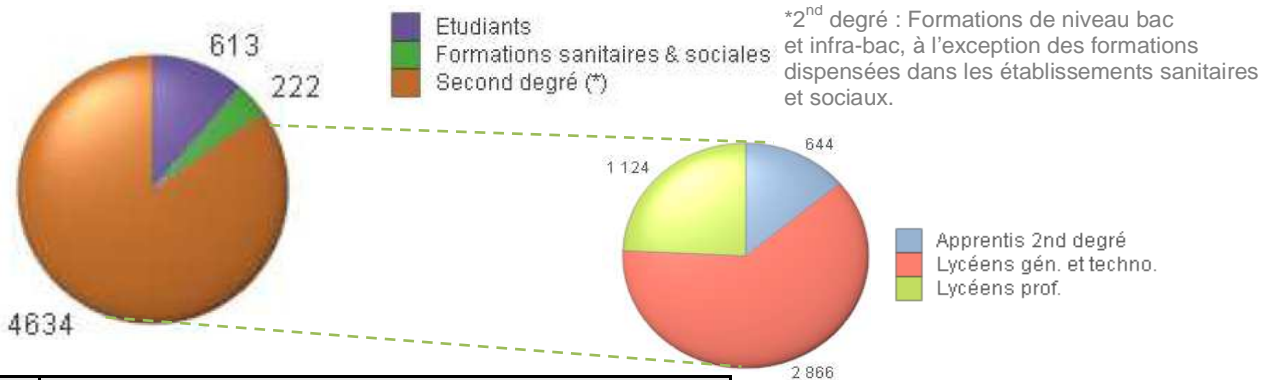
Note :

Demandeurs d'emploi de catégorie A : Demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
Demandeurs d'emploi de catégorie B : Demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)
Demandeurs d'emploi de catégorie C : Demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)



Un territoire bien doté en structures de formation initiale, notamment dans le domaine agricole

Panorama des effectifs en formation initiale



Effectifs 2011	Nom de l'établissement
81	Établissement régional d'enseignement adapté Simone Veil
632	Lycée professionnel agricole du Loiret, site du Chesnoy
568 dont 21	Lycée professionnel Château Blanc ...liés au Centre de formation d'apprentis de l'Académie d'Orléans-Tours
412	Lycée professionnel Jeannette Verdier
979 dont 3	Lycée général et technologique Durzy ...liés au Centre de formation d'apprentis de l'Académie d'Orléans-Tours
1 503	Lycée général et technologique en forêt
345	Lycée polyvalent privé Saint Louis
109	Maison familiale rurale de Sainte Geneviève des Bois Dont 25 liés au CFA de la MFEO
330	Centre de formation d'apprentis en agriculture du Loiret
30	Centre de formation d'apprentis des compagnons du devoir
238	Centre de formation d'apprentis de l'est du Loiret
20	École du commerce et de la distribution (centre de formation d'apprentis)
222	Institut de formation sanitaire et sociale
5 469	Effectif total

Le bassin de vie de Montargis bénéficie de la présence de nombreuses structures de formations :

- 6 lycées (trois d'enseignement général et technologique, deux d'enseignement professionnel et un polyvalent),
- un établissement régional d'enseignement adapté,
- une maison familiale rurale,
- 7 sites de centres de formation d'apprentis (CFA),
- et un institut de formation sanitaire et sociale.

L'effectif global s'élève à 5 469 jeunes en formation initiale, dont 222 personnes qui préparent un diplôme d'aide-soignant ou d'infirmier à l'institut de formation de soins infirmiers (IFSI) lié au centre hospitalier de l'agglomération. Parmi ces effectifs, ce sont près de 800 bénéficiaires qui suivent une formation de niveau supérieur sur ce même bassin de vie.

45 % des effectifs du 2nd degré suivent un baccalauréat général et technologique, part très supérieure à celle de la région (32 %).

Le poids de l'apprentissage, quant à lui, est de 12.7 %, légèrement supérieur à celui du niveau régional (11.5 %).

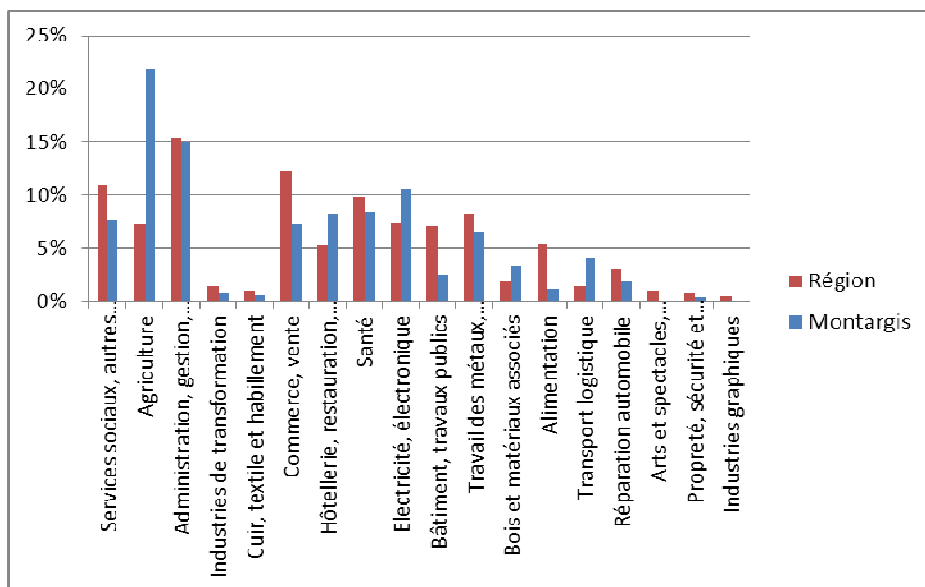
En revanche, la part de l'enseignement supérieur est sous-représentée localement (14 % contre 40 % à l'échelle régionale). Parmi les étudiants, près de 500 sont en BTS dans les lycées du bassin dont près de la moitié en BTS agricole. Par ailleurs, ils sont 75 à étudier en classe préparatoire aux grandes écoles au sein du lycée du Chesnoy.

18 domaines de formation sur 21 sont dispensés dans les établissements du bassin. Parmi eux, le domaine de l'agriculture se distingue nettement des autres, avec 22 % des effectifs (contre 7 % au niveau régional). La plupart de ces derniers sont sous le statut de l'apprentissage (notamment au CFA agricole).

Le domaine professionnel du transport logistique est également davantage représenté à Montargis que dans le reste la Région (4 % contre 1%), en lien avec les plateformes logistiques présentes sur le bassin de vie.

Enfin, le domaine de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme se distingue aussi (7% des effectifs de la zone contre 5% au niveau régional), du ni-

Répartition des effectifs formés sur le bassin de vie montargois et en région par domaines professionnels (2011)

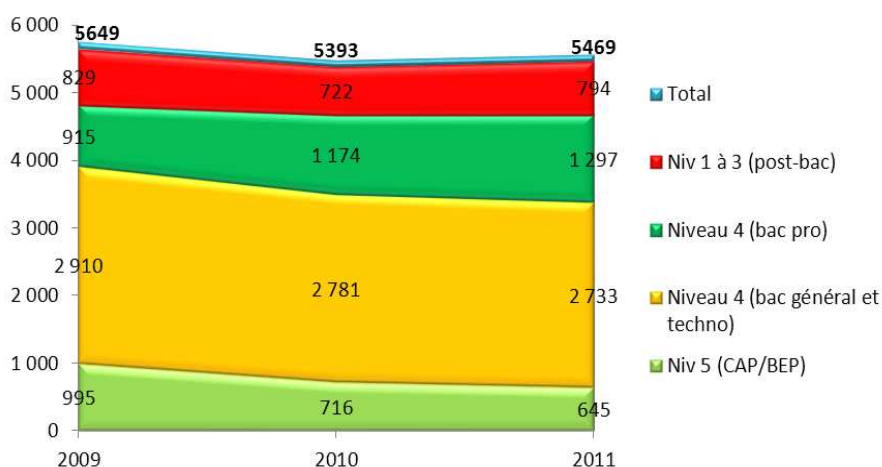


veau 5 au niveau 3. Le lycée privé Saint Louis regroupe la grande majorité des effectifs de ce domaine (258 sur 281 soit 89 % des effectifs), aux côtés du lycée professionnel Château blanc (11 %).

Des effectifs en baisse, mais une augmentation des effectifs en baccalauréat professionnel

Du niveau 1 à 5, les effectifs ont baissé de 180 jeunes entre 2009 et 2011 dans le bassin de vie de Montargis. Concernant les niveaux 4 et 5, les évolutions montrent que les effectifs de niveau CAP/BEP régressent (-350), tandis que ceux de baccalauréat professionnel augmentent fortement (+382). Cet écart résulte en partie de la mise en place du nouveau baccalauréat professionnel en trois ans (au lieu de deux). Si l'objectif de la réforme est d'augmenter le nombre de jeunes accédant à un niveau baccalauréat, on note que mis à part l'augmentation des effectifs en baccalauréat professionnel, l'ensemble des effectifs présents dans les autres dispositifs sont en baisse (baccalauréat général : - 177 ; formations post-bac et CAP/BEP : - 35).

Effectifs par niveau de formation sur le bassin de vie de Montargis



Une offre de formation continue axée sur les premiers niveaux d'employabilité

En 2012, 700 places ont été financées sur le bassin de Montargis, ce qui représente 6.1% des places en insertion et 2.6% des places en qualification pour l'offre du Conseil régional et 4.6% des places financées par Pôle emploi.

L'offre de formation est centrée sur les premiers niveaux d'employabilité avec une majorité de niveaux V (CAP) et IV (Bac). En 2011, les formations qualifiantes couvraient les domaines du commerce et de

la vente, du bâtiment-travaux publics, des services sociaux et des services aux particuliers et dans une moindre mesure de l'hôtellerie et de la restauration et du transport - logistique. Au total 711 personnes ont bénéficié des actions de formation. Sur cette même année, 68% des bénéficiaires d'une action qualifiante du Conseil régional visaient une qualification de niveau V (46% pour Pôle emploi).

Les actions financées par Pôle

Emploi sont principalement professionnalisantes (49% des actions) les actions qualifiantes représentant moins de 30% des offres.

Les bénéficiaires de ces actions sont à 98% issus de la région Centre. L'âge et le genre des bénéficiaires est différent selon le financeur: 66% de femmes pour les actions du Conseil régional et 62% d'hommes pour Pôle emploi. Les actions du Conseil régional ont également bénéficié aux

jeunes de moins de 26 ans (61% des publics accueillis) et assez peu aux plus de 50 ans (moins de 3%). Pour Pôle emploi, le public accueilli correspond majoritairement à la tranche 26-49 ans, et le pourcentage des plus de 50 ans atteint 13%.

Cet arboretum, au sein d'un domaine de 300 hectares, regroupe 2 600 espèces végétales et 8 500 arbres.

C'est l'une des plus riches collections européennes, et l'une des plus importantes au plan mondial, par la qualité et la diversité.

Montargis est classée parmi les « Plus Beaux Détours de France » (une des 9 de la région sur les 100 retenues au plan national, pour leur « caractère »). La cité est surnommée « La Venise du Gâtinais ». Elle est aussi classée « 4 Fleurs » au palmarès du concours national des villes et villages fleuris, connue pour le Musée Girodet et renommée

pour ses spécialités culinaires, dont les fameuses « Praslines ».

Le bassin de vie valorise des savoir-faire traditionnels et locaux, à travers :

- la Maison des Métiers d'Art, à Ferrières ;
- la Maison du Verre et de ses métiers, à Dordives ;
- le Musée vivant de l'apiculture gâtinaise, à Châteaurenard...

Les 23 hôtels (dont 17 également restaurants) sont majoritairement classés ** et de capacité variable (42 lits en moyenne). Quatre établissements se distinguent par une capacité importante — le « Dorèle » (104 lits) et l'« Ibis » (118 lits), à Montargis— ou par leur classement :

* « La Gloire », à Montargis (***), dont le restaurant gastronomique est classé 1 étoile au Guide Michelin (parmi les 2 établissements du Loiret classés dans le guide national 2012) ;

* « Le Domaine de Vaugouard », à Fontenay-sur-Loing (****), avec un parcours de golf de 18 trous. Ce dernier établissement est membre du Club Destination Séminaires, animé par le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire, tout comme le Relais du Miel, à Mormant-sur-Vernisson.

Les campings présentent, à l'inverse, une capacité d'accueil importante (184 lits en moyenne). Pour quatre d'entre

eux, l'offre est supérieure à 200 lits : « L'Étang des Bois » ***, à Vieilles-Maisons-sur-Joudry (450 lits) ; « La Forêt » ***, à Montargis (300 lits) ; « L'Orée du Bois de Montalan » **, à Saint-Hilaire-les-Andréis (240 lits) ; « Le Perray » **, à Ferrières (210 lits).

L'Auberge de Jeunesse de Cepoy peut accueillir 97 personnes.

Les 7 Offices de Tourisme (OT) de la zone d'emploi ont accueilli et renseigné au total plus de 23 000 visiteurs en 2010 ; l'OT** de Montargis représente près de la moitié de cette fréquentation.

PRIORITE DU SRADDT : UNE SOCIETE DE LA CONNAISSANCE PORTEUSE D'EMPLOIS

Enjeux à l'échelle du bassin de vie

Enjeu transversal : La mutation économique d'un bassin au croisement des dynamiques orléanaises et parisiennes, avec la préservation d'une industrie variée et innovante, le développement de nouveaux potentiels liés à l'économie résidentielle et l'élévation du niveau de formation de la population.

► Dynamique économique, emploi et formation tout au long de la vie

- Le renforcement de la mise en réseau des entreprises implantées sur le territoire en lien avec les dynamiques orléanaises et celles du Grand Gâtinais, afin notamment de structurer les dynamiques d'innovation.
- La stimulation d'une dynamique de création d'emplois, en cohérence avec la dynamique d'attractivité résidentielle (arrivée de populations en provenance de la région parisienne, en raison du prix du foncier)
- La pérennisation des emplois du secteur industriel, très présent sur le bassin de vie en identifiant les filières à appuyer à l'échelle du bassin de vie (caoutchouc, pharmacie, logistique, agroalimentaire...) et en actualisant l'offre de formation dans les domaines de la mécanique, de la métallurgie et de la maintenance.
- La consolidation du pôle de compétitivité Elastopôle, afin de pérenniser les emplois de la filière présents sur le bassin de vie et, par extension, les 45000 emplois que la filière compte au niveau national.
- L'élévation du niveau de formation des habitants, très en retrait par rapport à la moyenne régionale :
 - Consolidation de l'offre de formations professionnelles notamment en direction des chômeurs (en particulier de longue durée) qui sont en nombre très important sur le bassin de vie
 - Faciliter la mobilité des étudiants au-delà de bac+3 qui doivent poursuivre leurs études à Orléans et Tours
 - Faciliter la mobilité des personnes en insertion pour favoriser leur accès à la formation et à l'emploi
 - Renforcer l'attractivité du CFA Est du Loiret
- La poursuite du développement des formations spécifiques aux métiers de l'action sociale et de la santé, pour répondre aux besoins des entreprises du secteur, dont le nombre pourrait se multiplier face à l'afflux de populations sur le bassin, principalement des seniors (les agents hospitaliers, aides-soignants, infirmiers, aides à domicile et ménagères figurent parmi les 10 premiers métiers les plus recherchés sur le territoire montargois).
- L'harmonisation des stratégies de développement économique au niveau du bassin de vie en termes de gestion des disponibilités foncières, de création de nouvelles surfaces sur les secteurs les mieux desservis et de requalification du parc existant.
- L'anticipation de la question de la transmission-reprise des entreprises artisanales et commerciales en milieu rural

► Agriculture

- Le maintien de la diversité agricole, dans un contexte de poursuite de la spécialisation et de l'agrandissement des exploitations agricoles
- L'approfondissement des potentiels et initiatives émergentes en matière de valorisation de la biomasse

► Tourisme

- Le renforcement de l'attractivité des sites de visite patrimoniaux et culturels, en misant sur la qualité et l'innovation
- Le soutien d'une offre touristique combinant nature et culture, en s'appuyant en particulier sur la future véloroute le long des canaux du Loing et de Briare

III. PRIORITE DU SRADDT : DES TERRITOIRES ATTRACTIFS ORGANISES EN RESEAU

Une offre de services à la population satisfaisante, plutôt concentrée sur l'agglomération

Au sein du bassin de vie, la ville de Montargis (15 000 habitants) qui concentre 12% de la population constitue un pôle de services supérieur. Elle offre un niveau de services très satisfaisant au vu de sa taille, avec 24 équipements de gamme supérieure sur 35 et 29 équipements intermédiaires sur 31¹. Il semble que la faiblesse des liaisons vers Orléans ait permis à la ville de rayonner naturellement sur un « arrière pays » assez large et de bénéficier d'une offre de services au public importante. Parmi les grands équipements offerts par Montargis, on peut citer : un hôpital, une clinique, un cinéma, six lycées, une médiathèque.

Le territoire compte également 8 pôles de services intermédiaires qui regroupent 33 % de la population du bassin. Parmi ces pôles, on retrouve Amilly (où se situe l'hôpital) et Chalette-sur-Loing, communes contigües à Montargis, mais aussi Bellegarde, Château-Renard, Courtenay, Ferrières-en-Gâtinais, Lorris et Châtillon-Coligny.

Le maillage du territoire se complète par un grand nombre de pôles de services de proximité : 20 communes réparties sur l'ensemble de la zone (excepté le Sud-ouest un peu moins bien doté).

Un tissu commercial fragile dans le centre ville de Montargis et le bassin environnant

L'agglomération montargoise dispose d'un tissu commercial dense et de qualité lui permettant de rayonner sur une large zone de chalandise recouvrant la quasi-totalité du bassin. On observe toutefois une certaine vulnérabilité des commerces en centre-ville, concurrencés par l'attractivité des zones commer-

ciales principalement situées au Sud de l'agglomération, mais aussi à l'extérieur de l'agglomération (Fontainebleau, Melun, Paris...).

Le territoire, hors de l'agglomération, se caractérise par une fragilité du tissu commercial de première nécessité.

Des services à la petite enfance à étoffer, une offre d'hébergements pour personnes âgées peu diversifiée

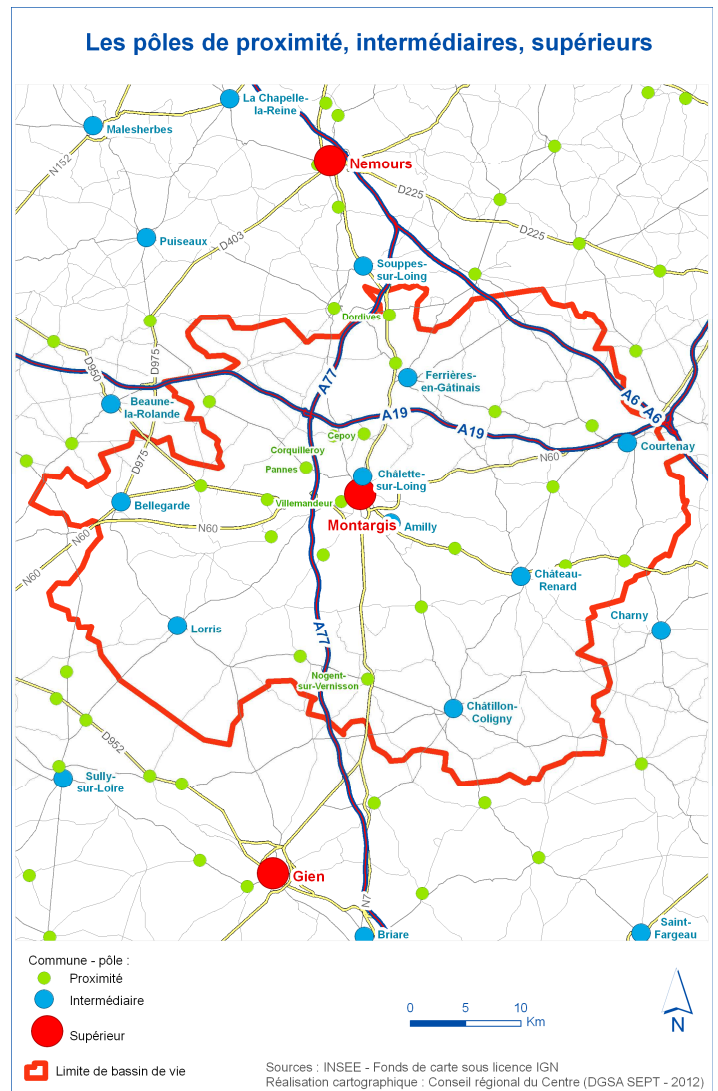
D'après l'étude sur les services réalisée en 2008 à l'échelle du Pays du Gâtinais, l'offre de garde collective est assez faible sur ce territoire. Quant à l'offre de garde individuelle, elle est satisfaisante mais disparate.

Le taux d'équipement dédiés aux personnes âgées, en matière d'hébergement et de services est équivalent à celui de la région. L'offre d'hébergement pour personnes âgées est concentrée sur l'agglomération et compense globalement l'offre modeste du reste du bassin de vie. Le manque recensé est plutôt celui de la diversification des types d'hébergement (accueil de jour, temporaire...).

Un maillage en équipements sportifs globalement performant et une offre culturelle intéressante

Au niveau des équipements sportifs, l'agglomération est bien dotée. Les autres principaux pôles du bassin proposent également un socle d'équipements diversifiés.

Sur le plan culturel, l'offre de l'agglomération est assez variée. La Communauté d'agglomération montargoise a mis en place un réseau de médiathèques. Elle compte notamment un théâtre, le Tivoli, qui accueille une trentaine de spectacles par an et bénéficie du soutien de la région Centre



pour le financement de sa programmation, dans le cadre d'un contrat « Théâtre durable », un conservatoire de musique et de danse (environ 600 élèves) ainsi que quatre musées dont deux vont faire l'objet d'importants travaux : le musée Girodet (rénovation et extension) et le centre des Tanneries à Amilly qui sera aménagé en centre d'art contemporain.

Les académies de musique d'été d'Amilly recrutent des intervenants de renommée internationale qui attirent un très large public. De nombreux concerts de musique ancienne et ba-

roque sont également présentés par l'association « Les jardins d'agrément ». On compte également le festival « Musik'air » (musiques actuelles), d'envergure régionale, ou encore « Les nocturnes de Ferrières » (spectacle historique). Enfin, le bassin de vie de Montargis s'inscrit activement dans le développement de projet artistique et culturel de territoire (PACT) notamment à Amilly, Chalette et sur la communauté de communes des 4 vallées.

¹ NOTE : Définition INSEE :

L'INSEE définit les pôles de services (supérieurs, intermédiaires, proximité) en se référant à la nomenclature de la Base Permanente des Equipements. Une commune est considérée comme pôle de service si elle concentre au moins la moitié des équipements de la gamme.

Ainsi, la gamme de proximité comporte 24 équipements (services et commerces) nécessaires à la vie quotidienne : épicerie, bureau de poste, école maternelle...

La gamme intermédiaire comporte 27 équipements : supermarché, gendarmerie, collège, etc...

La gamme supérieure comporte 36 équipements : hypermarché, lycée, maternité...

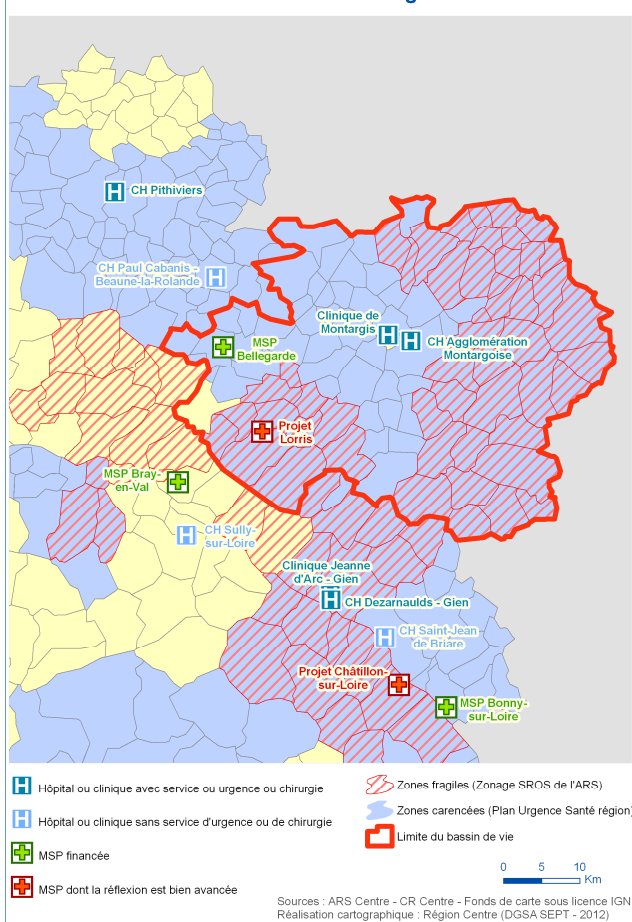
Un territoire sous doté en services de santé de proximité

32,7% des habitants du bassin montargois résident dans une commune ne disposant pas de médecin généraliste libéral (24,4 % au niveau régional). Quant à la densité médicale, elle est très inférieure à celle de la région (61 médecins pour 100 000 habitants), elle-même déjà peu élevée par rapport à la moyenne nationale (81 pour 100 000 habitants en région Centre, contre 93 pour 100 000 en France métropolitaine). Source : ARS Centre, 2012 ; champs : médecins généralistes hors remplaçants).

Les médecins sont majoritairement installés sur Montargis et ses alentours. Le vieillissement des médecins généralistes risque de poser des problèmes à court terme (près d'un tiers des professionnels de santé installés dans les communes rurales de la zone est âgé de plus de 55 ans).

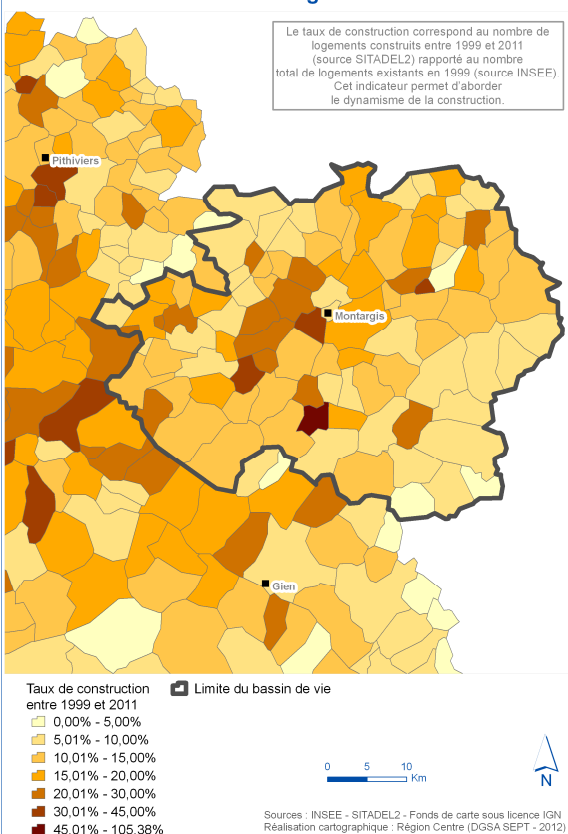
En termes d'infrastructures, l'agglomération possède un centre hospitalier rayonnant sur tout l'Est du département et d'une capacité d'environ 890 lits (dont 312 en EHPAD). A cette offre hospitalière s'ajoute une clinique privée située en centre-ville de Montargis comprenant une cinquantaine de lits en hospitalisation complète. En outre, une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) est financée à Bellegarde avec huit professionnels de santé engagés (2 médecins, 3 infirmières, un podologue, un kinésithérapeute) ; un second projet de MSP est également recensé à Lorris.

Les zones les plus carencées en matière de santé et les MSP sur le bassin de vie de Montargis



Une extension du parc de logements mais une vacance qui augmente

Taux de construction par commune entre 1999 et 2011 sur le bassin de vie de Montargis



En 2011, le bassin de vie de Montargis comporte 68 524 logements, soit 5% du parc total de logements en région Centre. 81% des logements du territoire sont des résidences principales ; 9,8% des résidences secondaires et 8,4 % des logements vacants.

Un nombre important de résidences secondaires

Le parc se caractérise par une plus grande proportion de résidences secondaires que la moyenne régionale : 9,8% des logements du bassin sont des résidences secondaires, contre 7,1% en région Centre. En termes de volume, avec 6 720 résidences secondaires, le bassin de Montargis figure parmi les premiers territoires de la région à accueillir ce type de logements, après le bassin orléanais. Les communes rurales, notamment celles situées sur les franges Est du territoire, enregistrent les taux les plus élevés (entre 20 et 30% de résidences secondaires par communes environ). Entre 2007 et 2011, le nombre de résidences a néanmoins diminué de près de 440 logements, soit une diminution de - 6,1 % (contre -1,9 % en région).

Une vacance faible mais qui progresse rapidement

La vacance du parc du bassin de vie demeure relativement modérée comparativement au reste de la région (8,4% contre 9,1% en région). Néanmoins celle-ci a progressé à un rythme plus élevé que celui de la région. Ainsi, le nombre de logements vacants de plus d'un an a progressé de 23% entre 2007 et 2011 dans le bassin montargois contre +17% en région. Ainsi, le nombre de logements vacants de plus d'un an est passé de 2 588 logements en 2007 à 3 192 en 2011, soit une augmentation de 604 logements.

Une prédominance des logements individuels et des propriétaires

La part des logements individuels est plus élevée qu'en région : 79% du parc du territoire est constitué de logements individuels contre 72 % en région. Leur nombre a augmenté de + 4,2 % entre 2007 et 2011 (soit + 2 167 logements) un taux équivalent à celui de la région. Les logements collectifs qui représentent 21% du parc, ont évolué de manière moins rapide, avec une progression

logements individuels contre 72 % en région. Leur nombre a augmenté de + 4,2 % entre 2007 et 2011 (soit + 2 167 logements) un taux équivalent à celui de la région. Les logements collectifs qui représentent 21% du parc, ont évolué de manière moins rapide, avec une progression de + 3,1% entre 2007 et 2011 (contre + 3,5% en région).

La part des propriétaires est également plus forte qu'en région avec 68% de propriétaires occupants (contre 65% en région). La part des propriétaires est en légère augmentation depuis 2007 (+0.2point).

Une construction neuve surtout axée sur la maison individuelle

Entre 1999 et 2011, le nombre de mises en chantier des logements individuels dans le bassin de Montargis est d'environ 530 logements/an. Sur ces dernières années, la construction des logements individuels représente en moyenne 79% des constructions neuves du territoire. Les mises en chantiers les plus importantes s'effectuent en périphérie ouest de Montargis.

Globalement entre 2007 et 2011, le nombre de logements a progressé de +3,9%, un taux équivalent à celui de la région. Sur cette même période, la part des résidences principales et secondaires diminue (respectivement - 0,2 point et -1 point), tandis que celle des logements vacants s'accroît (+1,2 point).

Le bassin montargois devrait faire partie des territoires qui connaîtront une forte hausse du nombre de ménages entre 2009 et 2020. Ce dynamisme prononcé risque de renforcer la pression foncière sur les communes bien desservies (notamment par l'A19). Le besoin potentiel en nouveaux logements dépendra fortement de l'évolution des ménages mais aussi de la dynamique de construction des logements neufs et de l'évolution du parc de résidences secondaires et des logements vacants.

Une majorité de logements anciens

60% des logements du territoire, soit 40 715 logements, ont été construits avant 1975, date de

la 1^{ère} réglementation thermique. 79% des logements anciens construits avant 1975 sont des logements individuels, soit un total de 32 169 logements. Parmi ces logements, 20 944 ont été construits avant 1948.

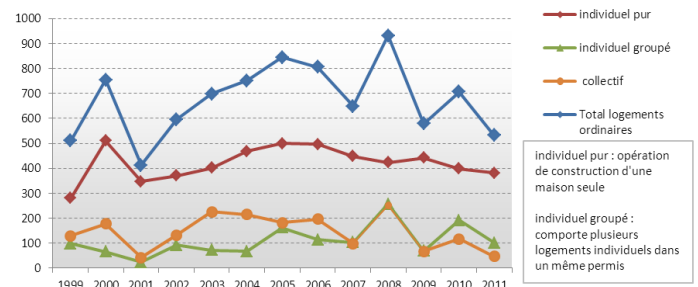
Des logements sociaux concentrés sur Montargis

En 2011, le bassin de vie de Montargis compte 9 069 logements sociaux de type HLM soit 4,9% du parc de logement social en région Centre. 36% des logements sociaux du territoire sont situés dans la commune de Montargis (soit 3 293 logements), et 22% dans la commune de Châlette-sur-Loing (soit

2 022 logements). Le programme de rénovation urbaine porté par la Communauté d'agglomération concerne le « quartier du Plateau » qui s'étend sur trois communes : Montargis, Châlette-sur-Loing et Villeman-deur.

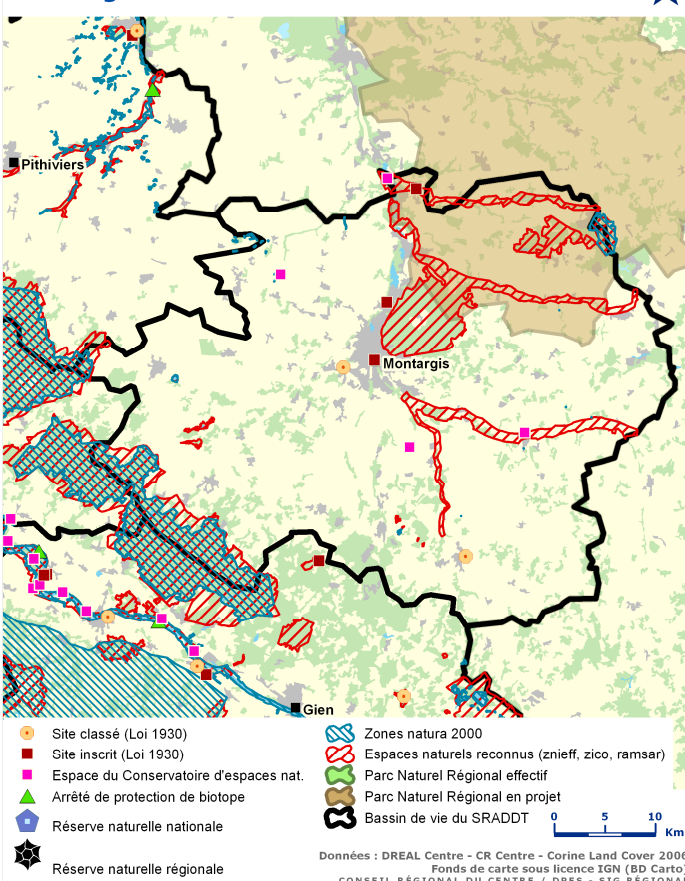
La pression de la demande sur le logement HLM (mesurée par le ratio entre le nombre de demandes et le nombre d'attributions) semble être particulièrement forte dans le nord du bassin de vie.

Nombre de logements mis en chantier dans le bassin de Montargis entre 1999 et 2011
(source : Sit@del2)



Des milieux naturels diversifiés mais tendant à régresser

Les espaces protégés dans le Bassin de Vie de Montargis



Le bassin de vie de Montargis présente des atouts en termes de paysage et de cadre de vie (rivières, canaux, vallées, forêts patrimoine architectural...) dont la mise en valeur constitue un véritable enjeu. Le paysage montargois est dominé aujourd'hui par les grandes cultures et les forêts. Le bocage est devenu quasiment inexistant. Les milieux naturels diversifiés sont caractérisés par une mixité de petites entités paysagères présentant une forte vulnérabilité (fonds de vallée, mares). Composés de prairies sèches et humides, ces milieux naturels ont considérablement régressé au profit des cultures ou des boisements dans les zones de déprise agricole. A noter également les deux sites remarquables concernant le marais de Mignerette sur la commune de Montargis et le marais alcalin de Marsin sur la commune de Montcrosson. Ce changement dans le paysage s'est traduit par la raréfaction des espèces animales et végétales liées aux milieux

herbacés. Certaines prairies humides se maintiennent dans quelques vallées, plus particulièrement la vallée de l'Ouanne qui constitue sans doute la plus grande zone de prairies plus ou moins humides du Gâtinais.

Le Pays a engagé la cartographie de sa trame verte et bleue, conformément aux orientations régionales. Cette étude constituera un outil d'aide à la décision pour les élus, afin de prendre en compte le maillage naturel du territoire dans les projets d'aménagements, ainsi que de mettre en œuvre des actions favorables à la préservation de la biodiversité.

A noter le projet de Parc naturel régional Bocage Gâtinais qui couvre 17 communes au nord-est de Montargis, selon un arc de cercle allant de Dordives à Saint-Hilaire-les-Andresis, entre la Cléry et la limite départementale. Ce projet de Parc interrégional concerne également les départements de l'Yonne en Bourgogne et de Seine-et-Marne en Ile de France. Les communes en attendent un projet de terri-

toire partagé permettant de préserver et valoriser les patrimoines locaux. L'étude d'opportunité de ce nouveau PNR a été finalisée en automne 2012 et une étude de faisabilité sera lancée au printemps 2013.

Un des enjeux de préservation de la biodiversité du bassin de vie de Montargis repose sur la conservation de connexions entre les grands ensembles de milieux naturels comme les grandes forêts (Forêt d'Orléans, de Lorris, de Montargis, et de

Mérinville par exemple) et les vallées (Loing, Ouanne, Fusain, la Claris, le Betz...). La majorité des cours d'eau du territoire a subi des travaux d'hydraulique lourds, traumatisants pour les rivières. Cette dégradation des milieux est accentuée par la présence de nombreux ouvrages hydrauliques ainsi que, sur certains cours d'eau, par de faibles débits à l'étiage, voire des assècs.

Les prélèvements en eau potable captent principalement la

nappe de la craie ou la nappe des calcaires de Beauce, qui sont peu protégées vis-à-vis des pollutions par les nitrates et les pesticides. Plusieurs captages ont ainsi dû être abandonnés.

Afin de répondre à cet enjeu de la qualité de l'eau, un contrat global sur le Loing en Gâtinais a été adopté en 2007 pour la préservation et l'amélioration de la ressource en eau et des milieux aquatiques et humides..

La qualité de l'air apparaît comme l'un des enjeux émergents du territoire, des dépassements des seuils réglementaires des particules en suspension, émis notamment par les véhicules automobiles et les installations de chauffage, ayant été relevés durant un nombre de jours important en 2012. Une surveillance particulière pourrait être mise en place si la fréquence de ces dépassements devient plus importante.

Focus sur la problématique Energie-Climat

Sur le bassin montargois, le bâtiment apparaît comme le secteur le plus émetteur d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Les émissions sont essentiellement causées par le secteur résidentiel. Ceci s'explique notamment par la part importante des logements anciens construits avant 1975, date de la première réglementation thermique en France, et par la part de maisons individuelles. L'agriculture est le 2ème secteur émetteur. Le bâtiment et l'agriculture représentent respectivement 28% et 23% des émissions de gaz à effet de serre sur ce bassin de vie, ce qui correspond à la répartition moyenne constatée en région. Soulignons que le territoire (Communauté d'Agglomération et Pays du Gâtinais) s'est engagé dans un plan Climat Energie.

PRIORITE DU SRADDT : DES TERRITOIRES ATTRACTIFS ORGANISES EN RESEAU

Les enjeux à l'échelle du bassin de vie

Enjeu transversal : Le renforcement d'un maillage urbain du territoire autour d'une centralité à affirmer (pôle de Montargis, Châlette-sur-Loing, Amilly) et la consolidation de démarches de planification urbaine (Schéma de cohérence territoriale, Plans locaux d'urbanisme intercommunal, projet de PNR) afin notamment de lutter contre l'artificialisation des sols (maîtrise de l'étalement urbain, rationalisation des zones d'activités) consommatrice de foncier agricole et facteur de destruction des espaces naturels. Ce maillage doit également offrir un socle de services, d'équipements et de logements en adéquation avec les besoins de la population (nouveaux habitants et population vieillissante) .

► Equipements et services à la population

- Le développement de l'offre de santé de proximité sur l'ensemble du bassin de vie
- L'amélioration de l'offre de services à la petite enfance, en particulier les modes de gardes collectives
- L'approfondissement d'opportunités repérées dans le secteur de la culture et du patrimoine
 - Opportunité de valorisation du patrimoine industriel avec le projet de création d'un centre d'art contemporain sur le site des Tanneries à Montargis
 - Opportunité de valorisation voire d'émergence des métiers d'art, avec des musées et des savoir-faire importants dans la vallée du Loing

► Logement

- L'anticipation des besoins en termes de logements au regard de la forte hausse projetée du nombre de ménages d'ici 2020
- La réhabilitation énergétique de l'habitat ancien (60 % des logements du territoire construits avant 1975, date de la première réglementation thermique) :
- La poursuite des opérations de rénovation urbaine du « quartier du Plateau » sur l'agglomération
- L'aménagement des friches urbaines pour renforcer les centralités et pour répondre au besoin en logement (exemple : reconversion de la caserne Gudin à Montargis/Amilly)

► Patrimoine naturel

- La préservation des espaces naturels remarquables et la restauration des connexions entre les grands ensembles de milieux naturels (finalisation de la trame verte et bleue), la mise en valeur du paysage et du cadre de vie montargois
- Le projet de Parc Naturel Interrégional « Bocage du Gâtinais »
- La restauration de la qualité de l'eau (pour la consommation humaine) en luttant contre les pollutions diffuses d'origine agricole

IV. PRIORITE DU SRADDT : UNE MOBILITE ET UNE ACCESSIBILITE FAVORISEES

Un pôle générateur de flux interrégionaux

Une bonne desserte autoroutière

Le Montargois est situé au carrefour des autoroutes A6, A77 et A19 (qui relie l'A10 à l'A5) qui permettent un accès routier national favorable. Plusieurs échangeurs autoroutiers façonnent ainsi le paysage montargois (à Courtenay, entre l'A6 et l'A19, à Corquilleroy entre l'A77 et l'A19) et constituent un potentiel de développement économique contribuant à rendre ce territoire attractif pour les entreprises.

Trois niveaux d'offre de transport en commun

Le territoire est situé sur la ligne ferroviaire Paris-Nevers et dispose de quatre gares. La gare de Montargis est desservie à la fois par Transilien vers Paris Gare de Lyon (26 allers-retours quotidiens) et par des Intercités/TER vers Paris Bercy, Gien et Nevers (6 allers-retours en train). Les gares de Dordives et Ferrières bénéficient de la desserte Transilien mais avec peu d'arrêts compte tenu de l'incompatibilité entre la longueur des quais et celle de certains trains. La gare de Nogent-sur-Vernisson bénéficie d'arrêts sur l'ensemble des trains Intercités/TER Paris-Montargis-Nevers. Le matériel utilisé pour cette desserte a été rénové en 2009 en vue d'améliorer le confort des usagers.

L'analyse de l'opportunité d'une liaison ferroviaire entre Orléans et Montargis, à la suite de la mise en place de nouveaux services vers Châteauneuf-sur-Loire, est inscrite au SRADDT.

Huit lignes du réseau Ulys, organisées en étoile autour de Montargis, permettent de relier des pôles de rayonnement départemental. Elles sont complétées par des services à la demande.

Les principales infrastructures situées sur le bassin de vie de Montargis



Sources : Fonds de carte sous licence TomTom et IGN
Réalisation cartographique : Conseil régional du Centre (DGSA NOV - 2012)



Enfin, les communes de l'agglomération sont irriguées par les lignes Amelys, régulières, scolaires ou à la demande.

Un déséquilibre des flux domicile-travail important, notamment vers l'Ile-de-France

En 2009, près de 80% des actifs résidant sur le bassin de vie travaillent également sur le bassin de vie. Ces flux internes sont polarisés par l'agglomération.

S'agissant des flux externes, 11 180 actifs résidents vont travailler hors du bassin de vie de Montargis et 5 176 actifs extérieurs viennent y travailler. **Le bassin de Montargis est donc marqué par un fort déséquilibre des migrations domicile-travail** : les sorties d'actifs sont deux fois plus nombreuses que les entrées. Le solde déficitaire des entrants-sortants est de - 6 004 en 2009.

Cette situation s'explique principalement par la forte attractivité exercée par l'Ile-de-France : on compte 6 170 sortants vers l'Ile-de-France contre seulement 1 040 entrants, soit près de 6 fois plus de sortants que d'entrants. Parmi les actifs sortants vers l'Ile-de-France, 70% utilisent principalement leur voiture (soit 4 325 personnes), et 28% utilisent les transports en commun (soit 1 700 personnes). Plus de la moitié ont des professions peu qualifiées (employé ou ouvrier) posant la question du coût énergétique des transports pour ces ménages.

Les échanges sont aussi déficitaires

avec le bassin d'Orléans. Le bassin de Montargis laisse également davantage partir d'actifs vers le bassin de Pithiviers qu'elle n'en attire. Les échanges sont également déficitaires avec la région Bourgogne, et notamment avec le département de l'Yonne qui attire 954 actifs montargis contre 819 entrants.

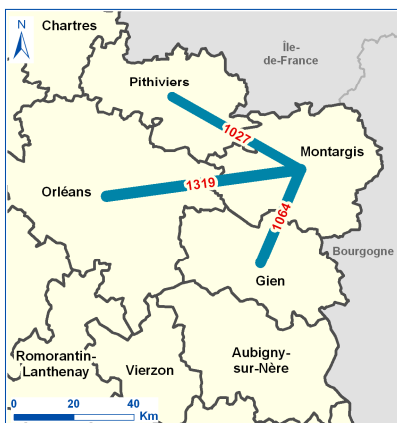
La part des résidents ayant un emploi hors du bassin de vie de Montargis est de 23% en 2009 (cf graphique 1). Les actifs résidents ayant un emploi à l'extérieur du bassin, vont principalement travailler en région Ile-de-France (6 170 soit 13% des

actifs résidents), vers le bassin d'Orléans (1 319 soit 3% des actifs résidents), et le bassin de Gien (1 064 soit 2,2%). Au total, 11 180 actifs-résidant travaillent en dehors du territoire.

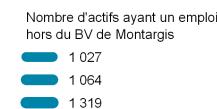
Seuls 12% des emplois du bassin sont occupés par des actifs non résidents (cf graphique 2). Ces actifs résident principalement dans le bassin de Gien (1 234 soit 3% des actifs travaillant dans le bassin), en Ile-de-France (1 040 soit 2% des actifs), en région Bourgogne (896 soit 2,1% des actifs).

Les principales migrations domicile - travail des actifs ayant un emploi concernant le bassin de vie de Montargis en 2009

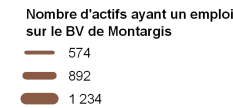
Migrations par bassins de vie en région Centre (Les migrations hors région ne sont pas représentées)



Nombre d'actifs ayant un emploi hors du BV de Montargis

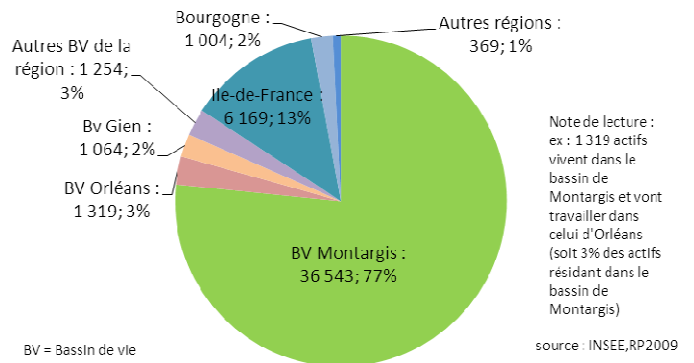


Nombre d'actifs ayant un emploi sur le BV de Montargis

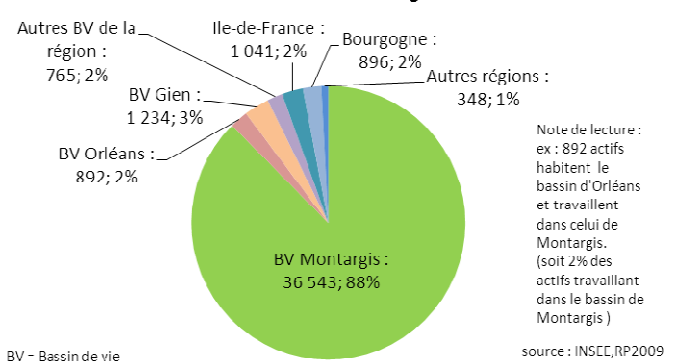


Source : INSEE RP2009 - Fond de carte sous licence IGN
Réalisation : Conseil régional du Centre 2012

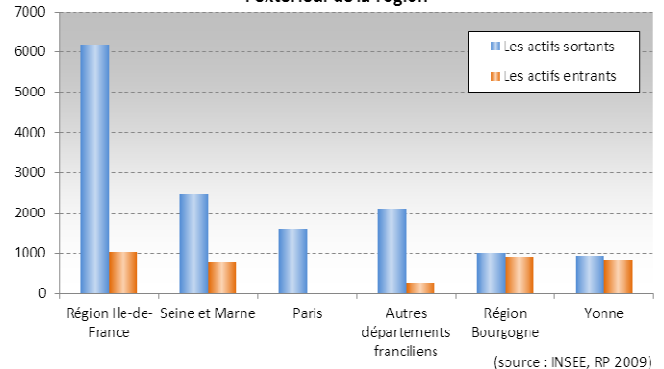
Graphique 1 : Lieu de travail des actifs vivant dans le bassin de vie de Montargis



Graphique 2 : Lieux de résidence des actifs qui travaillent dans le bassin de vie de Montargis



Graphique 3 : Les relations domicile-travail du bassin de vie avec l'extérieur de la région



Réseaux de télécommunication

En matière de communications électroniques, le bassin de vie de Montargis est desservi en haut débit par l'opérateur historique et par le réseau d'initiative publique Médialys porté par le Conseil général du Loiret. La majorité des sous-répartiteurs sont dégroupés, dont 100% pour l'agglomération montargoise. Le réseau Médialys propose également des dessertes de certaines parties du territoire par faisceaux hertziens.

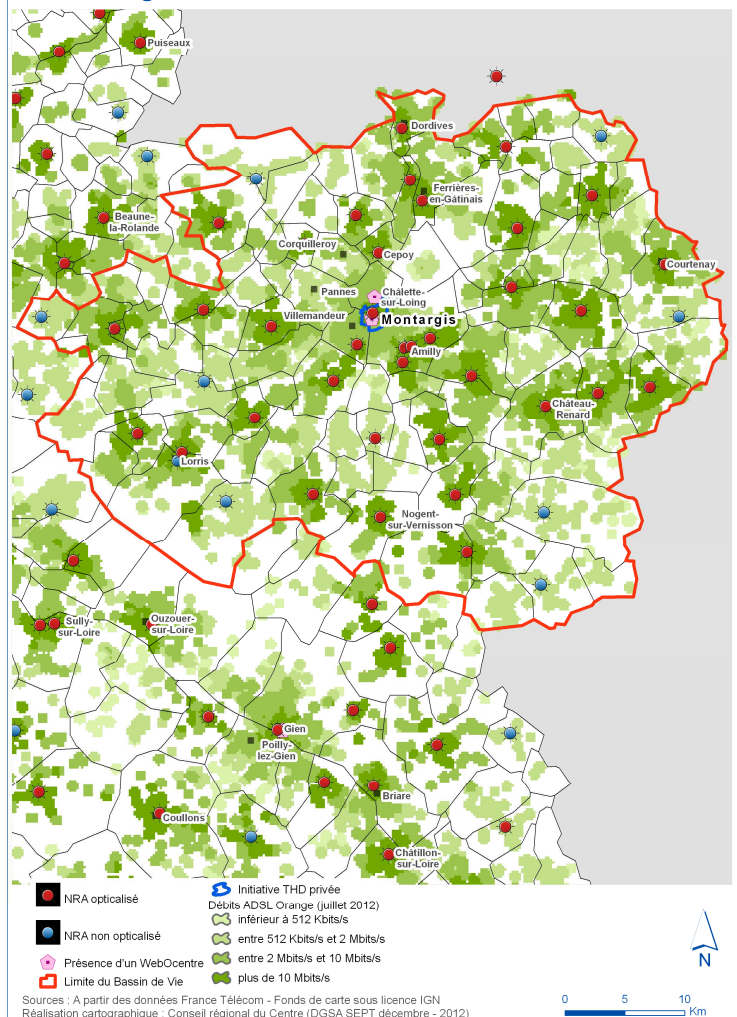
Dans le cadre du très haut débit, le Conseil général du Loiret a coordonné, en lien avec les acteurs publics et privés, la réalisation du schéma directeur départemental d'aménagement numérique (SDAN). Validé en décembre 2009, le SDAN fixe les orientations pour les prochaines années pour le déploiement de réseaux de communication électronique de nouvelle génération.

Comme partout ailleurs en France, ces nouveaux réseaux seront déployés en articulation entre l'initiative privée et l'initiative publique. Le SDAN stipule notamment que le bassin de vie de Montargis sera couvert par l'initiative publique à l'exception de la ville de Montargis qui sera couverte en FttH par l'entreprise Orange. Une convention a été signée par l'État, la ville

de Montargis et le Conseil général du Loiret en 2012 afin de disposer d'un cadre de partenariat permettant de suivre et d'évaluer les rythmes de déploiement. Le calendrier proposé par Orange prévoit de couvrir l'intégralité de la ville en 2020 en fibre optique chez l'habitant (FttH) soit 9.860 prises.

Le reste du bassin de Montargis sera donc couvert par l'initiative publique. Dans cette perspective, le Conseil général élabore un cadre d'intervention pour les 10 années qui s'inscriront dans une délégation de service public (DSP). Ce projet prévoit notamment de déployer le FttH auprès de trois communes : Amilly (5.749 prises), Chalette-sur-Loing (6.984 prises) et Villemandeur (2.473 prises), soit 15.206 prises, pour un budget global estimé à plus de 9,21 M€. En complément, le projet du Conseil général du Loiret propose des solutions de montée en débit pour au moins 5 sous-répartitions. Les travaux seront réalisés dans les 10 à venir. Enfin, des sites prioritaires (parcs d'activités et sites publics) seront également desservis par la DSP très haut débit et un point optique devrait être déployé dans chaque commune du bassin de vie.

Niveau de service ADSL sur le bassin de vie de Montargis



PRIORITE DU SRADDT : UNE MOBILITE ET UNE ACCESSIBILITE FAVORISEE

Les enjeux à l'échelle du bassin de vie

► Infrastructures de transport et déplacements

- L'amélioration du confort des lignes vers Paris et une fréquence des dessertes garantie
- Le renforcement de l'accessibilité régionale, départementale et locale et l'amélioration du report modal en particulier à travers le rabattement vers la gare de Montargis en évitant la congestion

► Réseaux de télécommunication

- 70 % des lignes connectées au Très Haut Débit pour 2020 et le haut débit pour l'ensemble des habitants